

ACCORD DE LIBRE-ÉCHANGE NORD-AMÉRICAIN

Les négociations d'un nouvel Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) ont débuté à la mi-août. Le 14 août 2017, à l'amorce de la négociation, la ministre des Affaires étrangères Chrystia Freeland a exposé les objectifs canadiens dans la renégociation de l'accord en confirmant un appui solide du gouvernement à la gestion de l'offre : « Le Canada confirmera et préservera les éléments de l'ALENA que les Canadiens jugent essentiels dans l'intérêt national, y compris [...] l'exception visant à préserver la culture canadienne et le système de gestion de l'offre du Canada. »

Le 27 septembre 2017, tous les partis de la Chambre des communes à Ottawa ont appuyé une motion qui demandait de réitérer la volonté « de maintenir intégralement la gestion de l'offre dans le cadre des renégociations de l'ALENA ». L'Assemblée nationale du Québec a fait de même le 18 octobre 2017.

Dans le cadre de la quatrième ronde de négociation à Arlington, en Virginie, les États-Unis ont demandé la fin du système de gestion de l'offre au Canada sur une période de 10 ans. Le négociateur du Canada et les différents porte-parole du gouvernement ont accueilli cette demande par une fin de non-recevoir. De son côté, le ministre de l'Agriculture du Québec a déclaré que la gestion de l'offre est non négociable.

LA GESTION DE L'OFFRE : UNE POLITIQUE AGRICOLE LÉGITIME

Avec la gestion de l'offre, les producteurs laitiers canadiens (contrairement à ceux d'ailleurs dans le monde) gèrent collectivement leur production pour satisfaire le marché intérieur. Cela leur permet d'éviter la surproduction et le dumping de surplus sur le marché mondial. Ils obtiennent ainsi un plus juste prix, directement de leur marché, sans que l'État ait à soutenir leur revenu par des subventions directes. Cette politique agricole canadienne permet aux producteurs de lait d'éviter les fluctuations et l'insuffisance chronique des prix d'un marché mondial encombré et indiscipliné. Elle est tout aussi légitime que le *Farm Bill* américain qui soutient les producteurs par des subventions. En effet, le *Farm Bill* américain verse 100 G\$ US par année pour soutenir l'agriculture. De plus, une étude réalisée pour le compte de la National Milk Producers Federation a révélé que sans la main-d'œuvre immigrante – souvent sans papiers – le prix de détail du lait augmenterait de 90 %.

UNE BALANCE COMMERCIALE LARGEMENT À L'AVANTAGE DES AMÉRICAINS

Depuis la mise en œuvre de l'ALENA en 1994, les échanges agricoles entre le Canada et les États-Unis se sont considérablement accrus, à l'avantage de ces derniers. En 2016, les États-Unis ont profité d'un excédent commercial agricole de 2,2 G\$ avec le Canada.



- Même si, dans l'ALENA, le Canada a obtenu le droit de maintenir pour son secteur laitier les interdictions, restrictions ou droits à l'importation prévus dans l'Accord sur l'agriculture de l'OMC, en 2016, plus des trois quarts des 234 000 tonnes de produits laitiers importés au Canada provenaient des États-Unis, ce qui en fait le plus important exportateur de produits laitiers au pays.
- Entre 1993 et 2016, les exportations de produits laitiers américains sont passées de 24 000 tonnes (une valeur de 50 M\$) à 178 000 tonnes (557 M\$).
- Le Canada est le deuxième marché d'exportation des États-Unis pour les produits laitiers, après le Mexique.
- Le déficit commercial canadien avec les États-Unis pour les produits laitiers (558 M\$ CA vs 112 M\$ CA en 2016 – un ratio de 5 pour 1) est très important.
- Parmi les 10 principales destinations étrangères pour les produits laitiers des États-Unis, le Canada est le seul ayant enregistré une croissance en 2016.

- En 2016, le Canada a importé 192 611 tonnes de viande de poulet, ce qui représente 16,4 % de la consommation canadienne, alors que le niveau d'accès prévu à nos accords commerciaux est de l'ordre de 7,5 %.
- De ce volume, les importations en provenance des États-Unis se sont élevées à 166 132 tonnes, soit 86,3 % des importations totales (14,1 % de la consommation canadienne de poulet).
- Les États-Unis ont importé 59 000 tonnes de viande de poulet en 2016, soit 0,4 % de leur consommation.

- En 2016, environ 21 % des exportations d'œufs de consommation américains étaient destinés au marché canadien.
- Les importations d'œufs d'incubation en provenance des États-Unis représentent 21,1 % de la production canadienne.
- En 2016, 20 fermes américaines possédaient à elles seules un cheptel de 231 millions de poules alors que les quelque 1 000 fermes canadiennes ont un cheptel de 25 millions de poules.

LE MARCHÉ AMÉRICAIN EST LOIN D'ÊTRE LIBRE D'ACCÈS

La gestion de l'offre n'a pas pour effet d'empêcher toute importation :

- Le Canada importe 10 % de ses besoins en produits laitiers et les États-Unis, seulement 3 % à 4 %.
- Le Canada importe 8,8 % de ses besoins en œufs de consommation des États-Unis, alors que l'inverse est marginal.
- Les importations de produits laitiers aux États-Unis sont limitées par 24 contingents tarifaires (le Canada en a 12) et par des règles administratives complexes qui en empêchent l'accès.
- Les États-Unis ont fréquemment recours aux mesures de sauvegarde pour protéger leur marché.

Nous demandons que dans la renégociation de l'ALENA :

➡ **L'exception préservant la gestion de l'offre soit maintenue intégralement;**

➡ **Qu'aucune augmentation des contingents tarifaires et aucune diminution des tarifs hors contingents ne soient accordées.**